

# ISAE-SUPMÉCA

*Une formation d'ingénieurs au service de l'industrie depuis plus de 70 ans*

L'entreprise  
depuis toujours  
au cœur de  
la formation  
ISAE-Supméca

2 stages de  
700 et 840 h

En 7 ans  
120 000 jours  
stagiaires en  
aéronautique  
et 80 000 en  
automobile

## Répartition des diplômés par secteur d'embauche

AÉRONAUTIQUE : 51 %

AUTOMOBILE : 24 %

ÉNERGIE : 7 %

MÉTALLURGIE, FAB. PRODUITS : 5 %

FERROVIAIRE, NAVAL : 5 %

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION : 4 %

LUXE : 3 %

AUTRES : 1 %



## Des ingénieurs à la pointe des savoirs faire mécaniques et de l'industrie 4.0

ISAE-Supméca issu du rapprochement du CESTI et de l'ISMCM, école d'application de polytechnique en construction mécanique et matériaux a constamment fait évoluer sa formation depuis plus de 70 ans pour former des ingénieurs de très haut niveau dont l'industrie a besoin. En 2021, Supméca est devenu ISAE-Supméca marquant ainsi une nouvelle étape dans la reconnaissance de la qualité de sa formation et de sa recherche.

### Des ingénieurs à la pointe des savoirs faire

Nos ingénieurs sont capables de concevoir, simuler, optimiser une pièce, un produit mécanique ou mécatronique, un système de production ou une organisation industrielle, établir des cahiers des charges complexes, définir et choisir les matériaux répondant aux contraintes les plus sévères, en utilisant les outils numériques de dernière génération.

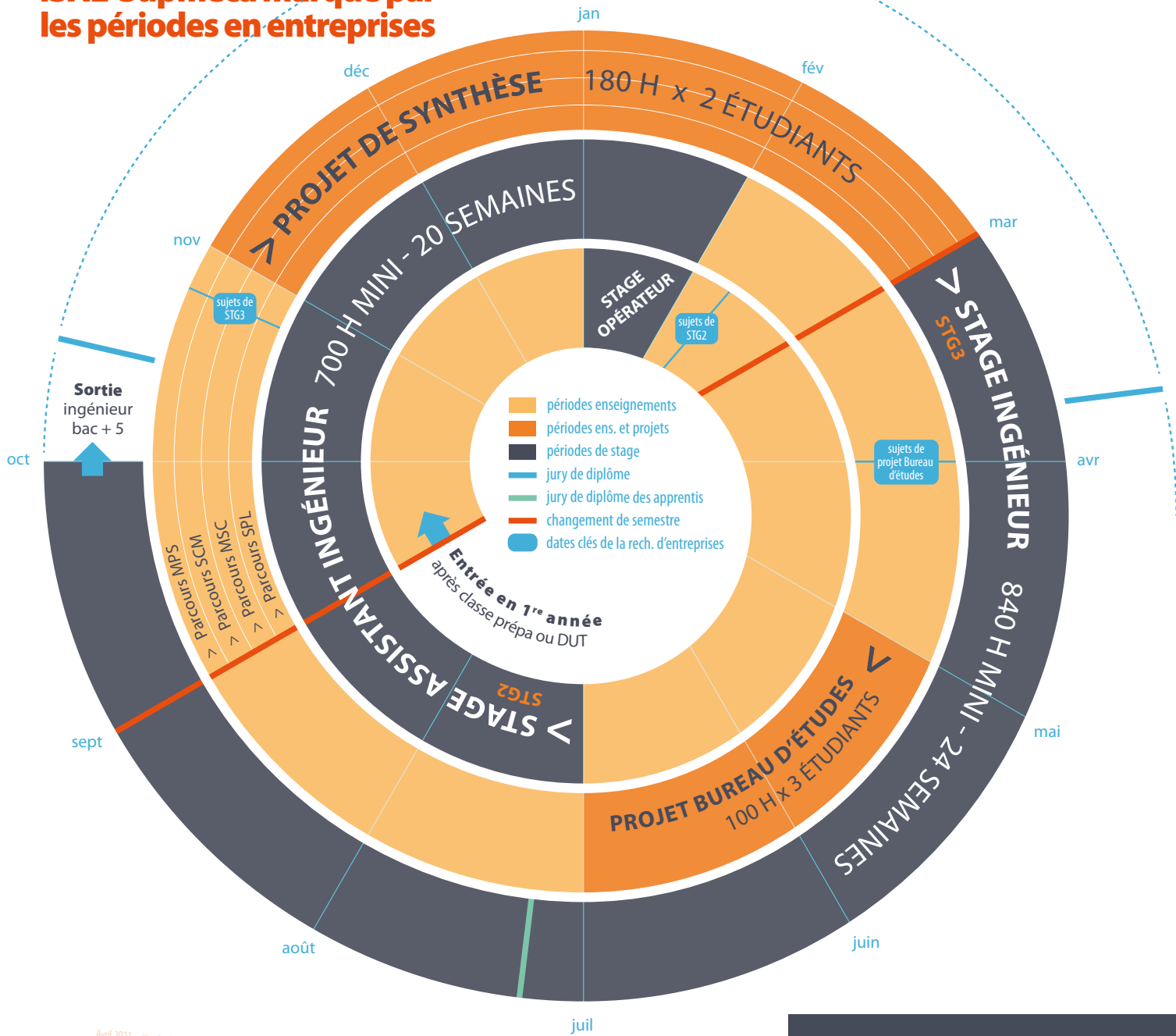
### Des ingénieurs ISAE-Supméca formés à l'ingénierie numérique :



### Une tête bien faite, avec les pieds sur terre

La pédagogie en mode projet associée à 12 mois d'expérience en milieu professionnel, dont 6 mois à l'international, font de l'ingénieur ISAE-Supméca un ingénieur directement opérationnel et entrepreneur de son propre avenir.

## Un cursus de l'ingénieur ISAE-Supméca marqué par les périodes en entreprises



### 2021:

Le versement des 13% de la taxe d'apprentissage, constitue une opportunité pour construire des liens de partenariat avec ISAE-Supméca habilité sous le numéro UAI 0930603A.

#### La date limite de paiement est fixée au 31 mai 2021.

Afin de faciliter la traçabilité de votre versement, nous mettons en place **une plateforme** à cette adresse : <https://supmeca.agires.com/>.

Cette plateforme nous permettra :

- de vous identifier ;
- de calculer le montant des 13 % de votre taxe d'apprentissage que vous pourrez nous affecter ;
- de vous indiquer quelles informations doivent figurer sur votre virement ;
- de vous envoyer en retour, un reçu fiscal exonérateur, comme preuve de votre versement.

**isae**  
supméca

Institut supérieur de mécanique de Paris  
3 rue Fernand Hainaut  
93407 Saint-Ouen-sur-Seine cedex  
[www.isae-supmeca.fr](http://www.isae-supmeca.fr)

#### CONTACT – PARTENARIATS

[relations-industrielles@supmeca.fr](mailto:relations-industrielles@supmeca.fr)  
tél. 01 49 45 25 40

GRUPE  
**isae**